

# Une approche intégrée

L'exemple français montre que, si les pêcheurs estiment pouvoir bénéficier des aires marines protégées, ils prendront une part active dans leur mise en place

34

Samedi 31 mars 2007, le Collectif Pêche et Développement a organisé à Brest une rencontre sur le thème des relations entre les pêcheurs et les Aires marines protégées (AMP). Le choix du lieu était symbolique puisque Brest vient d'être désigné comme le siège de la nouvelle agence des AMP, en charge de leur gestion pour tout le territoire français. Mais il s'agissait surtout d'attirer l'attention sur l'intérêt du Parc naturel marin d'Iroise, où les organisations de pêcheurs jouent un rôle important. L'objectif de la rencontre était d'analyser les rapports entre les pêcheurs et les AMP et de dégager les conditions dans lesquelles les AMP peuvent être des outils de gestion de la pêche. La discussion était basée sur l'analyse de plusieurs exemples d'AMP, 2 à l'étranger (1 en Mauritanie avec le Parc du Banc d'Arguin, l'autre au Portugal) et 2 en France (Parc marin d'Iroise

ités de pêche et de leurs capacités comme outil de gestion des pêcheries. Certaines Ong environnementalistes les considèrent comme la panacée. Ainsi Greenpeace fait campagne pour la création de réserves interdites à la pêche sur 40 % des océans, tout en déclarant qu'il s'agit de préserver la ressource pour défendre les pêcheurs artisans.

En France même, lors de la récente campagne électorale pour les présidentielles, la coalition des Ong environnementalistes a inscrit cet objectif de 40 % de la ZEE française destinée aux réserves marines interdites à la pêche. Les pêcheurs français ont depuis longtemps intégré l'idée des cantonnements (secteurs interdits pour certaines activités) dans leur approche de la gestion des pêches, mais il est clair qu'avec un objectif de 40 % de réserves intégrales, l'objectif principal n'est plus la pêche mais la préservation de la biodiversité. Cet enjeu devient donc fondamental pour concevoir une stratégie de pêche durable. Les pêcheurs doivent aujourd'hui montrer leur capacité à développer leurs activités sans bouleverser les écosystèmes marins.

**Ce débat témoigne aussi du changement profond intervenu dans la gestion des pêches avec l'approche systémique et le souci de la préservation de la biodiversité**

et Cantonnement du Cap Roux en Méditerranée).

Le débat sur les AMP a pris de l'importance depuis le Sommet du Développement durable à Johannesburg où des engagements ont été pris pour les généraliser. Ce débat témoigne aussi du changement profond intervenu dans la gestion des pêches avec l'approche systémique et le souci de la préservation de la biodiversité. Si les aires marines protégées sont des outils pertinents pour la biodiversité, leur généralisation pose la question de leurs rapports avec les activ-

## Études de cas

L'analyse des deux exemples étrangers a permis de faire apparaître les difficultés des relations entre les pêcheurs et les parcs marins. Yan Giron, un jeune ingénieur halieute, a présenté le parc du Banc d'Arguin (PNBA) en Mauritanie. « Créé en 1976, le Parc national du Banc d'Arguin (PNBA) compte parmi les plus anciennes aires marines protégées et parmi les plus grandes au monde en superficie. Elle représente le tiers de la bande côtière mauritanienne. Cette zone est habitée par une population à identité forte qui pratique la pêche et le pastoralisme, les Imraguens connus pour leur célèbre pêche

Article de **Alain Le Sann** (ad. [lesann@wanadoo.fr](mailto:lesann@wanadoo.fr)), Collectif Pêche et Développement, France

au mulot en collaboration avec des dauphins.

La motivation de la création du PNBA a été avant tout de protéger sa richesse ornithologique. Ses immenses vasières découvertes à marée basse sont en effet un lieu unique de repos pour bon nombre d'espèces migratoires. Progressivement, les richesses halieutiques de la zone se sont révélées aux observateurs étrangers, même si elles étaient bien connues des marins depuis longtemps. Dans le courant des années 1990, un certain nombre de problèmes de ressources halieutiques se sont révélés, notamment le risque de disparition d'une espèce locale de raie guitare. A la fin des années 1990, une série de projets a été initiée visant, d'une part, à protéger le PNBA des intrusions de pêcheurs extérieurs au parc (industriels et pirogues motorisées) et, d'autre part, à réguler l'effort de pêche des Imraguens résidents. Le nombre de bateaux est limité à 100 lanches (exclusivement à voile) et en 2004 la pêche aux requins est interdite.

Le contrôle s'exerce surtout contre les pêcheurs extérieurs, qui sont mécontents car le parc concerne environ le tiers de la côte mauritanienne. La pêche autorisée est une pêche de subsistance, mais étant donné l'importance des ressources et des revenus qu'elle génère, il s'agit bien d'une pêche commerciale prospère. La conception du parc et la politique de la pêche définies en lien avec les notables n'a pas pris en compte cette réalité. La répartition des rôles entre l'Etat qui exerce l'autorité sur le parc, les pêcheurs et les responsables de la politique de conservation n'est pas clairement définie. Cependant le PNBA est une des aires marines protégées de l'Afrique de l'Ouest qui fonctionne le mieux. Il reste à partager plus équitablement les bénéfices du parc et à mieux intégrer les objectifs de conservation et ceux du développement d'une pêche durable.

### **Portugal : pas de place pour la pêche de subsistance et à petite échelle**

Cette partie du sujet a été présentée par Marc Savary, un géographe. Au Portugal, le premier parc marin, situé dans le sud du pays, près de Setúbal, est le prolongement d'un parc naturel terrestre. Il a été d'abord conçu en fonction d'objectifs de conservation de la biodiversité. Cependant son périmètre (57 km<sup>2</sup>) est très concerné par une pêche de subsistance et artisanale puisqu'elle touche l'activité de 2 700 pêcheurs. Beaucoup

de ces pêcheurs sont des chômeurs ou des retraités aux revenus très faibles. Leur nombre a augmenté avec la crise dans la ville de Setúbal. Certains sont analphabètes et la moyenne d'âge est de 56 ans. Il existe aussi beaucoup de pêche illégale, y compris sous-marine. L'activité devrait se réduire avec le vieillissement de ces pêcheurs, mais le parc n'a pas réellement pris en compte cette réalité sociale importante, pas plus que celle des activités illégales de la pêche de plaisance.

Avant toute mise en œuvre de restrictions sur le parc, les pêcheurs artisans organisés réclament l'application stricte des réglementations. Estimant que le plan de gestion du parc n'a pas tenu compte de leurs revendications et de leurs intérêts, les pêcheurs se sont retirés. Ils considèrent aussi que les sources majeures de pollution liées à l'industrie n'ont pas été mises en cause. Ils seraient donc les seuls à faire les frais de la création de ce parc. Le défaut de concertation et de prise en compte des réalités sociales explique donc largement le conflit entre les pêcheurs et les promoteurs du parc.

### **En Méditerranée, des pêcheurs prennent l'initiative**

En Méditerranée, sur la côte française, il existe plusieurs parcs marins de petite taille. Pour certains, les pêcheurs sont étroitement associés à leur gestion. Plus récemment, les pêcheurs ont pris des initiatives de créa-

FANNY BRUN



Les pêcheurs artisans français souhaitent des plans de gestion de la ressource efficaces

tion de réserves, accompagnés par quelques scientifiques pour l'analyse de leur impact. C'est le cas du cantonnement du Cap Roux sur la Côte d'Azur qui a été créé en 2004 à l'initiative des prud'homies locales en lien étroit avec des biologistes de l'Université de Nice (Patrice Francour...).

Les premiers résultats permettent de mesurer l'effet réserve, avec une augmentation de la biomasse. Mais la création du cantonnement est encore trop récente pour percevoir les premiers signes d'une augmentation de la biomasse hors réserve. Ils ont été constatés sur d'autres réserves (Corse...). La stratégie des pêcheurs vise à créer une série de petites réserves le long de la côte pour assurer un meilleur recrutement dans les zones hors réserves. Plusieurs scientifiques remettent en cause l'intérêt d'une telle approche pour améliorer les stocks disponibles pour la pêche. Localement les pêcheurs semblent satisfaits. Cela leur permet aussi de mieux contrôler l'activité des pêcheurs plaisanciers.

L'expérience la plus aboutie est celle de la Côte Bleue près de Marseille. Ce Parc marin concerne 10 000 hectares, avec deux réserves intégrales, et 3 000 m<sup>3</sup> de récifs artificiels ont été immergés dans le but d'interdire l'accès aux chalutiers et de constituer des abris pour les poissons. Les pêcheurs sont très satisfaits du fonctionnement et de l'impact du parc ; ils ont d'ailleurs récemment obtenu son élargissement. Le parc leur a également permis de négocier avec le grand port industriel de Fos pour maîtriser les effets négatifs du trafic et des rejets.

### **Le Parc marin d'Iroise : pour défendre la pêche**

Le projet de Parc marin d'Iroise en Bretagne est d'une toute autre ampleur que les petits parcs de Méditerranée. Il concerne 300 km de côte, 3 550 km<sup>2</sup> d'espaces maritimes. Le

programme MAB de l'UNESCO. Cette réserve concerne les îles d'Ouessant et de Molène. Ils ont voulu élargir le champ de protection car il s'agit de la zone la plus fréquentée de la planète par les pétroliers et les cargos, donc sous la menace de marées noires et autres formes de pollution. La zone est aussi biologiquement très riche. Elle comprend les plus grands champs d'algues d'Europe (300 espèces recensées), des mammifères marins (phoques, dauphins). Environ 40 000 tonnes sont prélevées chaque année et 350 bateaux de pêche travaillent dans la zone du parc, avec 900 marins à bord. Ils doivent côtoyer 10 000 bateaux de plaisance. Il s'agit donc d'une zone d'activité très intense où circulent aussi les sous-marins nucléaires de la Force stratégique française. S'il y a un endroit où une gestion intégrée du littoral se justifie, c'est bien la Mer d'Iroise.

Réticents au début, les comités locaux des pêches ont rapidement compris que le parc pouvait constituer pour eux une opportunité afin de défendre la pêche côtière, à la condition que l'objectif de conservation soit compatible avec une pêche durable. Ils ont décidé de faire du parc une zone pilote pour la gestion des ressources et la restauration des stocks épuisés (langoustes). Si certains pêcheurs restent réticents, l'opposition la plus forte vient de certains pêcheurs plaisanciers hostiles au renforcement des contraintes et des contrôles. S'ajoutent à cet obstacle les conflits politiques locaux qui paralysent l'Etat. Ainsi, alors que toutes les procédures avaient abouti et devaient entraîner la signature du Premier ministre pour confirmer la décision, certains élus ont fait pression sur le gouvernement juste avant les élections présidentielles pour bloquer au dernier moment la dernière signature. Il avait fallu quinze ans pour en arriver là, et il avait même été nécessaire de modifier la loi sur les parcs naturels nationaux afin de l'adapter aux objectifs du parc marin.

En effet, les parcs nationaux ont d'abord des objectifs de conservation alors que le parc marin, dans un domaine contrôlé par l'Etat, doit concilier la conservation des habitats et des espèces avec le développement d'activités comme la pêche et le tourisme. Le parc ne crée pas de réserves intégrales. Il prévoit un Plan de gestion et un Conseil de gestion où les pêcheurs disposeront d'une place importante et pourront faire des propositions qui seront ensuite mises en œuvre par les instances habituelles de gestion des pêches. Les responsables des comités locaux

**Plus récemment, les pêcheurs ont pris des initiatives de création de réserves, accompagnés par quelques scientifiques pour l'analyse de leur impact**

projet est né au début des années 1990 dans le milieu des biologistes. Ces derniers avaient déjà obtenu en 1988 la création d'une réserve de biosphère dans le cadre du Pro-

des pêches voient donc dans le parc une opportunité pour renforcer la pêche côtière en s'appuyant sur des expérimentations, la concertation avec les plaisanciers et les protecteurs de la nature.

L'enjeu de la réussite de ce parc est donc considérable. Il doit faire la preuve qu'une gestion intégrée peut permettre la promotion de la pêche côtière, que la conservation, la protection ne sont pas contradictoires avec des activités de pêche et d'exploitation des algues, qu'il n'est pas nécessaire de créer des réserves intégrales importantes pour assurer une protection des écosystèmes. La réussite du parc serait donc la meilleure réponse aux associations écologistes qui proposent la création de réserves sur 40 % des espaces marins.

### Quelques conclusions

Contrairement aux autres pays européens (Portugal, Grande-Bretagne...), les pêcheurs artisans français sont bien associés aux démarches des parcs marins en zone côtière. Les deux approches en Méditerranée et en Atlantique sont totalement différentes, ce qui s'explique à la fois par l'histoire et la nature des écosystèmes très différents. La phase de concertation est nécessairement longue pour aboutir à des objectifs et des stratégies communes. Il a fallu plus de quinze ans en Iroise. Cette concertation est d'autant plus longue que le territoire est complexe et sert de base à des activités très diversifiées. Les pêcheurs ne sont pas l'obstacle principal à la création des parcs marins : le lobby des plaisanciers est souvent plus puissant et plus réticent.

Il est essentiel de lier la protection avec la gestion des pêches. La création d'une réserve sans accompagnement de gestion dans les zones hors réserve n'a que des effets limités. Une fois convaincus et motivés, les pêcheurs peuvent jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre des mesures de protection et de gestion. 3

#### Pour plus d'information



[www.cdcf.no/fishery\\_forum\\_2006? p=6966](http://www.cdcf.no/fishery_forum_2006? p=6966)

**Les aires marines protégées (AMP) sont-elles un outil de gestion des pêches intéressant ? Comparaison entre pays en développement et la Norvège, et conclusions. Centre de coopération pour le développement dans la pêche, Norvège**

[depts.washington.edu/mpanews](http://depts.washington.edu/mpanews)

**AMP Informations, de Marine Affairs Research and Education (MARE) et Université de Washington**

FANNY BRUN



Côte rocheuse près de Doëlan, Bretagne, France. Une gestion intégrée du littoral est chose souhaitable dans ces régions.